



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION LOCATION DE MATERIEL AUX ASSOCIATIONS

Entre le comité des fêtes de Saint Jean de Niost, représenté par son Président
Et

Monsieur ou Madame ou Mademoiselle

Demeurant :

Téléphone : Agissant en qualité de :

Responsable de l'association :

Situé à :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Le comité des fêtes de Saint Jean de Niost propose la location de chapiteaux et de petits matériels aux associations de Saint Jean de Niost,

L'association bénéficiaire sera ci-après désigné « **le locataire** ».

ARTICLE 2 : Caution de mise à disposition à la location

Afin d'éviter de faire de multiples chèques durant l'année, pour chaque évènement et pour chaque matériel,
le locataire adresse au siège : 264 route de Port Galland 01800 St Jean de Niost,

Annuellement une caution globale de 1000€ pour la location du matériel.

Celle-ci sera soit **restituée en fin d'année**, s'il n'a pas eu de dégradation ou vol de matériel durant les manifestations de l'association, **ou ne sera pas restituée** s'il y a eu de la casse ou dégradation de matériel constaté lors de la restitution de celui-ci.

Tout matériel endommagé sera remplacé par le comité des fêtes. Celui-ci se réserve le droit de facturer le montant supplémentaire du préjudice en cas de **détérioration ou vol du matériel**.

Partie réservée au comité des fêtes

Chèque de caution	Chèque de caution	Chèque de caution non restitué : motif
Date de remise :	Date de restitution :	

ARTICLE 3 : Articles concernés par la location et quantités globales disponibles

Matériel sous Cautions du Comité des fêtes	Qté dispo
Barnum pliant 3m x 3m	4
Mur pour barnum pliant (optionnel) 3 par barnum	4 lots de 3
Gouttière pour barnum pliant (optionnel) si 2 barnums loués	3
Petit chapiteau pliant 3 m x 6 m	2
1 table + 2 bancs (1 lot) (80 cm x 220 cm)	54 lots
1 table + 2 bancs (1 lot) (70 cm x 220 cm)	10 lots
1 Banc seul	132
1 Table pliante + 2 bancs plastique	20
1 mange debout avec house	10
50 fourchettes + 50 couteaux + 50 Petites cuillères (=1 lot)	8 lots
110 cuillères à soupe (= 1 lot)	2 lots
25 Assiettes plates + 25 assiettes à dessert (= 1 lot)	13 lots
12 verres à pied (1 lot) 3 modèles	30 lots
Percolateur 60 tasses	2
Pichets de 0.75 L (lot de 5)	7 lots
Pichets de 1.5 L (lot de 5)	8 lots
Plateaux x 10	40 lots

Pour les tarifs de chaque matériel, celui-ci est disponible sur simple demande au comité des fêtes par email : comitedesfetes.sjn@gmail.com

Il est rappelé que cette convention et les tarifs s'y afférents ne peuvent en aucun cas, bénéficier par un biais détourné, à un particulier.